



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ VT-481PP

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié par le règlement (UE) n° 453/2010.

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

**Nom du produit** VT-481PP

**Synonymes; marques commerciales** Prepreg with FR4 Epoxy Resin.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** Fabrication de circuits imprimés

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Fournisseur** Ventec Central Europe GmbH  
Morscheimer Strasse 15  
67292 Kirchheimbolanden  
+49 6352 75326-0  
salesde@ventec-europe.com

**Fabricant** Ventec Electronics (Suzhoe) Co. Ltd  
308, Taishan Road,  
New District,  
Suzhoe Jiangsu,  
P.R.C. 215129

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

**Numéro d'appel d'urgence** 0086-512-68091810

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

**Dangers physiques** Non Classé

**Dangers pour la santé humaine** Non Classé

**Dangers pour l'environnement** Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Mentions de danger** NC Non Classé

#### 2.3. Autres dangers

## VT-481PP

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Epoxy Resin - Proprietary Formulation</b>	<b>64,0%</b>
Numéro CAS: 26265-08-7	
<b>Classification</b> Skin Irrit. 2 - H315	
<b>Glass cloth</b>	<b>36,0%</b>
Numéro CAS: 65997-17-3	
<b>Classification</b> Non Classé	

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

**Commentaires sur la composition**                      Testé sur matériaux PP 1080 RC 64%

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Consulter un médecin en cas de malaise. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
<b>Inhalation</b>	EN CAS D'INHALATION: Déplacer immédiatement la personne touchée à l'air frais. Si la respiration s'arrête, pratiquer la respiration artificielle. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Ingestion</b>	EN CAS D'INGESTION: Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Consulter un médecin pour des conseils spécifiques.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau.
<b>Contact oculaire</b>	Si des poussières sont entrées en contact avec les yeux, procéder comme suit. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Protection des secouristes</b>	S'il est suspecté que des polluants atmosphériques sont toujours présents auprès de la personne touchée, le personnel de premiers secours doit porter un appareil de protection respiratoire approprié ou un appareil de protection respiratoire autonome.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Inhalation</b>	L'inhalation de poussières pendant les opérations de découpe, polissage, ou ponçage impliquant ce produit peut provoquer une irritation des voies respiratoires.
<b>Ingestion</b>	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
<b>Contact cutané</b>	Les poussières peuvent provoquer une légère irritation.
<b>Contact oculaire</b>	Les poussières peuvent provoquer une légère irritation.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin**                      Traiter en fonction des symptômes.

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

## VT-481PP

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant. Eau pulvérisée, mousse, poudre sèche ou dioxyde de carbone.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun connu.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** Le produit n'est pas inflammable.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Monoxyde de carbone (CO). Hydrocarbures halogénés. Fumée âcre ou vapeurs. Gaz ou vapeurs toxiques.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Eviter l'inhalation de poussières et le contact avec les yeux et la peau.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Eviter la dispersion des poussières ou des produits contaminés.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Collecter les poudres en utilisant un aspirateur à poussières avec un filtre à particules ou balayer avec précaution dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire.

**Protection individuelle** Les protections individuelles suivantes sont nécessaires si exposé longuement durant l'usinage, le rectifiage ou le sciage de la matière

**Protection des yeux/du visage** Porter un équipement de protection des yeux.

**Protection des mains** Porter des gants de protection.

## VT-481PP

**Autre protection de la peau et du corps** Aucune exigence spécifique n'est présumée dans des conditions normales d'utilisation.

**Mesures d'hygiène** Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle.

**Protection respiratoire** Porter un masque à poussières approprié.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Solide.
<b>Odeur</b>	Pas d'odeur caractéristique.
<b>Seuil olfactif</b>	Ne s'applique pas, puisque le produit est sans odeur.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	UL-94 V0
<b>Densité relative</b>	~ 1.6 - 1.9
<b>Température de décomposition</b>	355°C
<b>Commentaires</b>	Les informations données sont applicables au produit tel qu'il est fourni.

#### 9.2. Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Pas réactif en conditions normales d'utilisation

#### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable en conditions normales d'utilisation

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

**Possibilité de réactions dangereuses** Produit stable. pas de réaction dangereuse lors la polymerisation

#### 10.4. Conditions à éviter

**Conditions à éviter** Eviter la formation et la dispersion de poussières.

#### 10.5. Matières incompatibles

**Matières incompatibles** Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

**Produits de décomposition dangereux** Décomposera à des températures dépassant 355°C. Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>). Bromure d'hydrogène (HBr). Oxydes d'azote (NO<sub>x</sub>).

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

**Effets toxicologiques** Données indisponibles de ce mélange particulier

**Contact cutané** La poudre peut irriter la peau.

**Contact oculaire** La poussière peut être irritante pour les yeux

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

## VT-481PP

### 12.1. Toxicité

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Le produit n'est pas biodégradable.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Bioaccumulative potential** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Pas de données disponibles.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

### 12.6. Autres effets néfastes

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** La valorisation externe, le traitement, le recyclage et l'élimination des déchets doivent être conformes à toutes les réglementations locales et/ou nationales.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

### 14.1. Numéro ONU

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

### 14.4. Groupe d'emballage

### 14.5. Dangers pour l'environnement

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Législation UE** non listé

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

## RUBRIQUE 16: Autres informations

**Publié par** Responsable HSE.

**Date de révision** 16/09/2017

**Révision** Issue 1

**Numéro de FDS** 4536

**Statut de la FDS** Approuvé.

**Mentions de danger dans leur intégralité** H315 Provoque une irritation cutanée.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.